

SOLS DESTINES AUX ACTIVITES PHYSIQUES

POUR ENFANTS D'ECOLE PRIMAIRE

RECOMMANDATIONS

CONCERNANT LES SOLS DESTINES AUX ACTIVITES PHYSIQUES DES ENFANTS DE L'ECOLE PRIMAIRE

ENVIRONNEMENT DU PRODUIT

Ce document consacré aux aires de réception et d'évolution utilisées par le public scolaire d'enfants de trois à douze ans au cours de leurs activités physiques est proposé dans le but de conduire l'utilisateur et l'acheteur potentiel à dépasser les critères habituels de budget ou d'esthétique. Ces critères, certes importants, ne prennent cependant pas en compte les composantes essentielles d'une pratique quotidienne avec des effectifs importants et dans un but d'apprentissage qui va bien au delà de la seule pratique physique.

Deux données sont à la base de notre classification :

- l'implantation de ces sols en aires intérieures ou extérieures,
- la nature dominante des actions : évolution ou réception.

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES

Sur le plan de la **sécurité** sont pris en compte prioritairement :

- le respect impératif des normes, données techniques qu'il ne nous appartient pas de remettre en cause ;
- les caractéristiques mécaniques définies en fonction des contraintes particulières liées aux activités éducatives des enfants ;
- les caractéristiques du produit permettant le contrôle des arrêts et des réceptions, sans risque de glissade ni de blessure lors d'une chute éventuelle ;

La fonction d'usage met en avant :

- la résistance :
 - à un usage intensif
 - à toutes les dégradations possibles (abrasion, poinçonnement, rayure) ;
- la nécessité d'un entretien aisé et efficace ;
- la possibilité d'une utilisation par tous les temps.

La composante pédagogique de l'activité exige la possibilité :

- d'activités très diversifiées ;
- de réaliser des tracés, de déplacer ou d'ancrer des matériels parfois lourds.

La fonction d'estime prend en compte la nature des aires :

- une aire intérieure doit offrir confort tactile et isolation phonique (données d'estime appréciables pour l'utilisateur) ;
- une aire extérieure doit s'harmoniser avec l'environnement mais aussi permettre un emploi tout temps et résister aux intempéries.

Les conditions d'achat stipulent :

- la nécessaire existence d'une garantie et d'une fiche technique ;
- des conditions de maintenance et un rapport qualité - prix satisfaisant (toutes prestations incluses).

LISTE RECAPITULATIVE DES NORMES

SOLS

NF P 90-100	Sols sportifs. - Pistes d'athlétisme et aires d'élan en matériau synthétique.
NF P 90-102	Sols sportifs -Essais de résistance à l'abrasion.
NF P 90-103	Méthode sportest.
NF P 90-104	Sols sportifs. Détermination des qualités sportives test confort et performance (méthode accélérométrique).
NF P 90-105	Sols sportifs-Essai de vieillissement artificiel.
NF P 90-106	Sols sportifs. Mesure de glissance.
NF P 90-107	Sols sportifs. Mesure de la vitesse de pénétration.
NF P 90-108	Essai de résistance à l'usure aux crampons de chaussures de football sur gazon synthétique sablé.
NF P 90-109	Rebond des balles.
NF P 90-201	Salles sportives. Dimensions.
NF P 90-202	Salles sportives. Support de revêtement de salles sportives.
NF P 90-203	Salles sportives. Revêtement de sols sportifs intérieurs.
NF P 90-204	Salles sportives. Points d'ancrage.
NF P 90-206	Eclairage des salles sportives.
NF P 90-207	Salles sportifs ; Acoustique.
NF P 90-208	Salles sportives. Thermique.
NF P 90-112	Terrains de grands jeux en gazon synthétique.
NF P 92-506	Résistance au feu.
NF S 54-201	Equipements statiques d'aires de jeux. Equipements de jeux à usage collectif pour enfants. Exigences de sécurité.
NF P 62-001	Revêtements des sols, propriétés antistatiques ; Spécification et méthodes d'essais.

CLASSEMENT U. P. E. C.

Définitions :

U - usure	P - poinçonnement	E - eau
-----------	-------------------	---------

FLEXIBILITE
REACTION AU FEU

M₀ : Matériaux incombustibles (pouvoir calorique considéré comme nul) ;

M₁ : Matériaux non inflammables ;

M₂ : Matériaux difficilement inflammables ;

M₃ : Matériaux moyennement inflammables ;

M₄ : Matériaux facilement inflammables ;

M₅ : Matériaux très facilement inflammables.

SOLS DESTINES AUX ACTIVITES PHYSIQUES
CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL
CONCERNANT LES AMENAGEMENTS DES SOLS
DESTINES AUX ACTIVITES PHYSIQUES
DES ENFANTS D'ECOLE PRIMAIRE

SOLS - AIRES D'EVOLUTION INTERIEURES ET PERMANENTES

SOLS - AIRES D'EVOLUTION EXTERIEURES ET PERMANENTES

SOLS - AIRES DE RECEPTION INTERIEURES ET PERMANENTES

SOLS - AIRES DE RECEPTION EXTERIEURES ET PERMANENTES

AVERTISSEMENT

LES SOLS

Les sols, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs, doivent permettre une richesse d'exploitation par utilisation de tracés, d'engins et d'accessoires multiples destinés à optimiser le processus d'apprentissage. Ils autorisent quantité et qualité des pratiques des enfants, dans le respect de leur intégrité corporelle.

Il faut éviter les effets induits par les chocs plus ou moins importants et répétés dus à des surfaces peu absorbantes sur les cartilages de croissance d'enfants jeunes et immatures.

C'est pourquoi les sols d'évolution sont à étudier en toute priorité. Ils font l'objet de cahiers des charges fonctionnels soumis à l'appréciation de plus de cinq cents utilisateurs (enseignants, conseillers pédagogiques, techniciens ...) qui en ont hiérarchisé les fonctions.